

Yotta Capital Partners

Rapport Article 29 - Loi Energie Climat Exercice 2022

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A. 1. Résumé de la démarche

Yotta a pour vocation d'accompagner des PME industrielles françaises en répondant aux enjeux de dynamisation industrielle, de création d'emplois locaux, dans une logique globale de décarbonation et de respect des contraintes écologiques. De fait, nos engagements ESG sont intrinsèquement intégrés à notre processus d'investissement et couvrent 100% de nos investissements.

Face à l'accélération du changement climatique, notre conviction est que la création de valeur industrielle n'est durable qu'à la condition d'être sobre en carbone. Ainsi, le FPCI Yotta Smart Industry, géré par Yotta Capital Partners, s'est donné un objectif chiffré de réduire de -25% l'impact carbone de ses participations entre leurs entrée et sortie du portefeuille.

La prise en compte des critères ESG est au cœur de notre politique et stratégie d'investissement, avec une démarche interne de suivi de nos engagements qui est la suivante :

- Identification des indicateurs pertinents pour l'analyse et le suivi des enjeux ESG de nos participations : une grille propriétaire rassemblant soixante-dix d'indicateurs a été élaborée avec l'appui de cabinets externes spécialisés en bilan carbone et notation extra-financière. Ces indicateurs font l'objet d'une revue et mise à jour annuelle en fonction de l'évolution de la réglementation.
- Mesure, analyse et suivi des indicateurs ESG tout au long du cycle d'investissement par notre équipe exécutive, avec l'appui de nos deux partenaires externes.
- Définition de plans d'actions et suivi actif de la mise en application pour la l'amélioration du positionnement des participations vis-à-vis des enjeux ESG.

La charte ESG de la société de gestion est disponible sur le site internet de Yotta Capital : [Charte-ESG_09.01.2023.pdf \(yottacapital.fr\)](#)

Prise en compte de l'ESG dans la gouvernance et stratégie d'engagement auprès des participations

Politique d'exclusion : Les fonds gérés par Yotta Capital Partners n'investissent pas dans des entreprises dont l'activité :

- Est dépendante du charbon (extraction, production d'énergie...);
- Est issue d'une activité économique illégale (incluant les OGM et le clonage humain);
- Est liée à la production ou le commerce de tabac, la production ou le commerce d'armes ou de munitions de toute nature, aux casinos et jeux d'argent, à la pornographie.

Politique et stratégie ESG dans la politique d'investissement : nous intégrons l'analyse des enjeux ESG lors de chacune des étapes du processus d'investissement. Par ailleurs, nous engageons l'ensemble de nos participations dans l'amélioration de leurs pratiques, que ce soit pour la réduction de l'impact carbone pour les participations du FPCI Yotta Smart Industry ainsi que pour l'amélioration de la performance ESG. Ces sujets font partie intégrante de nos échanges réguliers avec les équipes de management.

A titre information, pour le compte du FPCI Yotta Smart Industry, l'intégration des enjeux ESG/climat dans notre processus d'investissement est le suivant :

PRE-INVESTISSEMENT	EN PORTEFEUILLE	A LA SORTIE
<p>Sourcing et pré-analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exclusion de secteurs d'activités non conformes > Première analyse interne des enjeux de durabilité > Validation de l'adéquation du top management avec l'engagement du fonds de réduction de l'impact carbone <p>Analyse approfondie & Due diligence</p> <ul style="list-style-type: none"> > Analyse interne approfondie des enjeux de durabilité, sur la base de due diligences externes réalisées par des partenaires consultants (due diligence ESG réalisée par Ethifinance et bilan carbone conduit par Carbone 4) <p>Comité d'Investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> > Go/no go après étude approfondie des enjeux 	<p>A l'entrée</p> <ul style="list-style-type: none"> > Définition d'une roadmap pour la réduction de l'impact carbone et l'amélioration de la performance ESG sur la durée de l'investissement > Mise en relation, recherche de solutions opérationnelles <p>Gouvernance et accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> > Yotta se positionne comme partenaire clé de l'entreprise tout au long de son investissement > Enjeux ESG et carbone abordés au sein des organes de gouvernance <p>Etat des lieux et suivi annuel des indicateurs suivi et des actions en cours et à mener</p>	<p>Audits à la sortie</p> <p>Un organisme tiers indépendant est mandaté pour la réalisation d'un bilan carbone à la sortie et ainsi mesurer la progression de la société pour la réduction de l'impact carbone</p>

Processus de décision d'investissement : L'analyse des enjeux ESG et climat est systématiquement conduite pré-investissement par l'équipe exécutive, avec l'appui de nos partenaires externes.

Pour le compte du FPCI Yotta Smart Industry, le Comité d'Investissement, statuant à la majorité et composé des 3 Associés Fondateurs de Yotta, notamment de Christophe Gégout, ressource dédiée à la mise en œuvre de la stratégie ESG, prend ses décisions d'investissements sur la base :

- D'échanges avec le management de la cible pour s'assurer de l'alignement d'intérêts pour la réduction de l'impact carbone ;
- De notes d'investissements, où une section enjeux ESG et climat détaille l'analyse des enjeux ESG ainsi que les points soulevés par les audits pré-investissement ESG et climat réalisés par nos deux partenaires tiers indépendants ;
- Des conclusions du Comité d'Experts (composé notamment d'experts de l'ESG).

Politique de rémunération : En conformité avec l'Article 5 du règlement SFDR, les facteurs ESG sont intégrés à la politique de rémunération, notamment dans la rémunération variable de nos collaborateurs.

A. 2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Nous informons régulièrement – trimestriellement, semestriellement et annuellement – nos souscripteurs sur les performances ESG de nos participations. Nous les informons à l'aide de rapports de reporting et présentations, écrites comme orales, lors de réunions ponctuelles et de l'Assemblée Générale des porteurs de parts.

A. 3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

En cohérence avec notre démarche engagée, nous sommes :

- Signataire de la Charte France Invest sur la Parité. Cette Charte a vocation à favoriser la parité à la fois au sein des acteurs du capital-investissement mais également auprès des sociétés en portefeuille.

- Adhérent des Principes of Responsible Investment (PRI) portés par les Nations Unies. Ce programme engage ses signataires dans une démarche d'investissement responsable en favorisant la bonne gouvernance, l'intégrité et la responsabilité des investisseurs pour un système financier durable et efficace du point de vue économique.
- Membre actif de l'Initiative Climat International depuis octobre 2020. Cette initiative a pour ambition de proposer à l'ensemble des acteurs du capital investissement les moyens pour participer à la lutte contre le changement climatique en France et dans le monde, et en anticiper les conséquences.
- Membre actif de la Commission Sustainability ainsi que le groupe de travail Décarbonation de la Commission Industrie de France Invest.
- Certifié Label Relance, identifiant les fonds qui apportent une réponse aux besoins de financement des PME et ETI françaises dans le cadre de la relance post-Covid. Les fonds labellisés doivent en outre respecter un ensemble de critères ESG.

B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Liste des produits financiers et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité

A la date du présent rapport, Yotta Capital Partners gère un seul fonds, le FPCI Yotta Smart Industry, classé Article 9 selon la définition de la SFDR, le fonds représente 132 millions d'encours, soit 100% des encours sous gestion de Yotta Capital Partners.